

APPEL À PROJETS

BOURSE CHARLES FOIX

Édition 2020



©2020- Silver Valley - Tous droits réservés

Comité des partenaires Bourse Charles Foix 2020

 **île de France**

GRAND
ORLY
SEINE
SAINT-DENIS
VAL
DE
MARNE
BOISSY
LEZ
TROUVILLE
BOULLEVARD
DE
L'AVIATION

 **VAL de
MARNE**
Département utile

 **l'Assurance
Retraite**
Ile-de-France

 **Cnav** Retraite
& Action
sociale
Sécurité sociale

 **AG2R LA MONDIALE**

 **Logévie**
Groupe ActionLogement

 **LA MUTUELLE
générale**

 **ENGIE**

 **afnor
CERTIFICATION**

 **Silver innov'**
PLATEFORME CHARLES-FOIX SEINE-AMONT



B o u r s e
C H A R L E S F O I X

APPEL À PROJETS BOURSE CHARLES FOIX

Clôture le mardi 15 avril 2020 à 18h30

Silver Valley lance, en partenariat avec le Comité des Partenaires, la 17^{ème} édition de la Bourse Charles Foix.

La Bourse Charles Foix vise à encourager et soutenir le développement de nouvelles solutions (produit, service, combinaison d'un produit et d'un service) accessible pour et par tou.te.s et prioritairement aux retraité.es et/ou à leur entourage.

Les membres du jury seront particulièrement vigilants à la valeur d'usage de l'innovation proposée, aux éléments de **Faisabilité** (cela fonctionne en conditions réelles de vie, le passage à l'échelle est possible, l'innovation est portée par une équipe entrepreneuriale pertinente), d'**Innovation** (c'est différent par rapport à l'existant), de **Désirabilité** (c'est une proposition attractive dans sa globalité par l'intégration des préférences, d'habitudes, attentes et critères éthiques de ses cibles), de preuve d'**Utilité** (c'est une réponse à des usages, cela répond à des manques, vécus au quotidien par ses cibles dans leurs activités) et de **Profitabilité** (cela améliore la qualité et/ou le confort de vie de ses cibles, cela maintient et préserve leur participation sociale et autonomie dans une optique préventive, cela crée de l'emploi et du chiffre d'affaires).

Le candidat souhaitant répondre à cet appel à projets est également invité à lire le règlement de la Bourse Charles Foix 2020 afin de mesurer son éligibilité et de prendre connaissance de la procédure suivie.

La Bourse Charles Foix en quelques mots

La 17ème édition de la Bourse Charles Foix est financée en 2020 par le Comité des Partenaires : La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Direction de l'Action Sociale d'Île-de-France), AG2R LA MONDIALE, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental du Val-de-Marne, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Logévie, la Mutuelle Générale, Engie, Afnor Certification et Silver Innov.

Trois projets pourront ainsi être financés par une enveloppe globale de 45 000€ avec une répartition de la dotation allant de 20 000 € (1er lauréat), 15 000 € (2nd lauréat) à 10 000€ (3ème lauréat), et une possibilité de prix spéciaux.

Toutefois, si aucun autre projet que le premier ne se dégage, le comité des partenaires se réserve le droit de désigner un seul projet lauréat et d'en définir la dotation.

Le Comité des Partenaires de la Bourse Charles Foix 2020 se réserve également le droit de récompenser les autres projets finalistes par des accès prioritaires à certaines activités de formation et d'accompagnement de Silver Valley, et de son réseau de partenaires.

Au-delà de la dotation financière, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement individualisé de 12 mois réalisé par Silver Valley (dans le cadre des actions proposées par Silver Valley), d'une adhésion gratuite à Silver Valley pendant 24 mois (à partir du 1er janvier suivant la remise officielle) et de la promotion de leur projet via les activités de Silver Valley.

Chaque lauréat pourra également se voir offrir par le comité des partenaires :

> **Le prix « Testé et Approuvé par les Seniors »**, marque dédiée à la Silver Economie remis par l'Afnor Certification. Le prix sera offert au lauréat le mieux noté et présentant une solution éligible à ce dispositif.

> **Le « prix du territoire » par le Conseil Départemental du Val de Marne et l'Établissement Public Territorial du Grand Orly Seine Bièvre** incluant :

- Un financement supplémentaire via la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Val-de-Marne (CFPPA) pendant un an

afin de déployer sur le territoire une solution en faveur des publics du département. A noter que le projet sera financé s'il répond effectivement aux critères de fonctionnement de la CFPPA. Ce financement ne pourra excéder 40 000 euros par an et sera officialisé par une convention.

- Une mise en relation privilégiée, via le Conseil Départemental qui mobilisera à cet effet son ingénierie, avec un ou plusieurs établissements ou services médicosociaux (EHPAD, résidences autonomie, services à domicile...) afin que l'entreprise puisse développer son activité.

- Un accompagnement renforcé en RH, solutions d'hébergement avec possibilité d'hébergement gratuit pendant un an (La Fabrique, Villejuif Biopark...), mise en relation avec les réseaux et acteurs de l'innovation du territoire (clusters, école d'ingénieurs...), l'inscription éventuelle aux dispositifs nationaux et régionaux (Territoires d'industrie, Banque des territoires, CDC, Arc de l'innovation...), des informations et accompagnements des appel à projets (inscription possible sur la plateforme information appels projets...) par l'Etablissement Public Territorial du Grand Orly Seine Bièvre .

> **Une solution d'hébergement par Silver innov'** comprenant l'accès à l'ensemble des dispositifs d'accompagnements de Silver innov' en fonction de ses besoins (à concurrence de 25m²) pour une durée de 6 mois (dans la limite de 3 hébergements).

Les autres partenaires, à savoir la CNAV, AG2R LA MONDIALE, Engie, Logévie-Action-Logement et La Mutuelle Générale se réservent le droit de proposer d'autres dotations (ex. contrats de prestations de service) en fonction des typologies des projets sélectionnés.

L'ensemble des projets finalistes pourront également bénéficier des accès prioritaires à certaines activités de formation et d'accompagnement de Silver Valley, et de son réseau de partenaires.

En outre, le Comité des Partenaires se laisse la possibilité de **définir des prix spéciaux** en sus des 6 finalistes. Ces décisions seront prises à l'issue du Grand Jury, lors du Comité des Partenaires d'attribution des prix. Chaque partenaire décidera alors du finaliste à qui il attribuera la dotation.

<http://www.boursecharlesfoix.com/>.

**Une réunion d'information sur l'appel à projets se tiendra le
27 février 2020 de 10h30 à 12h**

**Pour vous inscrire à cette réunion, il vous suffit d'envoyer un mail à :
bcf@silvervalley.fr. Les détails vous seront communiqués par retour de mail.**

Conditions d'éligibilité

Tous les porteurs de projet, développant un projet d'innovation dans la filière de la Silver économie, sont éligibles à cet appel à projets (association, professionnel, entrepreneur, chercheur) s'ils respectent les critères ci-dessous :

> Projet destiné à des seniors actifs ou retraités (autonomes, fragilisés ou dépendants) et/ou à leurs aidants (familiaux ou professionnels).

> Projet ayant une ambition d'intérêt social.

> Tous les projets doivent être portés par une structure déclarée avec une existence de 5 ans maximum.

> Les projets doivent être en phase avancée de recherche et développement. (Si votre projet repose sur une idée fraîchement émergée sans un travail préalable de conceptualisation, de concrétisation et d'argumentation, nous vous encourageons à ne pas candidater.)

> Point de vigilance : La conformité entre le dossier de candidature et les différents jurys (auxquels certains projets seront soumis) est indispensable. Tout écart notable de proposition de valeur avec le dossier initial pourra entraîner l'élimination du porteur de projet.

> Dans le cadre de cet appel à projets, l'innovation se distingue très nettement de l'invention ou d'une découverte dans la mesure où elle doit s'inscrire dans une perspective applicative. L'innovation peut être de diverses formes (technologique, service, processus, usage, organisation, modèle économique) (cf. ANNEXE).

> Le dossier de candidature doit être daté, signé et envoyé en version électronique (bcf@silvervalley.fr) avant le **mardi 15 avril 2020 à 18h30**.

> Le candidat devra en outre s'acquitter des frais d'inscription et de gestion s'élevant à 200 euros par dossier, à la date limite de dépôt du dossier de candidature. Cette somme est non remboursable et réputée acquise quel que soit l'issue des votes :

- par chèque à l'ordre de Silver Valley à envoyer au 54 rue Molière 94200 Ivry-Sur-Seine
- ou par virement sur le compte : Titulaire : Silver Valley // Banque : Caisse d'Épargne Ile-de-France IBAN : FR76 1751 5900 0008 0022 4921 427 // BIC : CEPAFRPP751

Thématique visée

La thématique retenue est celle relative au mieux vieillir.

Cette thématique concerne tous les français et particulièrement l'ensemble des seniors actifs ou retraités (autonomes, fragiles ou dépendants).

Cette thématique est généraliste puisqu'elle s'inscrit dans les différentes étapes du parcours de vie des seniors. Elle répond globalement aux enjeux de l'amélioration de l'autonomie et de la participation sociale des seniors comme le mentionne la loi de l'adaptation de la société au vieillissement¹.

Cette thématique concourt à l'amélioration du soutien des seniors dans tout lieu de vie (maison, appartement, résidence autonomie, EHPAD) et à la réalisation ou poursuite de leurs activités quotidiennes (lire, manger, se déplacer, rencontrer ses amis, faire ses courses, ...). Les partenaires financiers de la Bourse Charles Foix seront particulièrement sensibles aux innovations contribuant à la prévention et au maintien du lien social.

Les membres du jury de la Bourse Charles Foix 2020 mesureront la pertinence de l'innovation au travers des éléments de preuves décrivant et validant une ou des situations d'usage dans lesquelles :

- 1) le senior rencontre des difficultés dans la réalisation de ses activités de vie quotidienne.
- 2) un aidant (familial ou professionnel) éprouve des difficultés dans la réalisation des activités de soutien à l'un de ses proches senior.

Ces besoins devront être identifiés et décrits en termes de manque de produits et/ou de services. Les porteurs de projet devront détailler leur modèle économique même au stade de l'idée ou d'une solution conceptuelle afin de permettre aux membres du jury d'évaluer la création de valeur potentielle (en termes d'amélioration de l'autonomie, de qualité et confort de vie, d'activités économiques et d'impacts sociaux et sanitaires) ainsi que l'accessibilité et la désirabilité du produit ou du service par les seniors et/ou par leur aidant (familial ou professionnel).

1. <http://www.gouvernement.fr/action/l-adaptation-de-la-societe-au-vieillessement>

Calendrier

Lancement de l'appel à projets

17 février 2020

Réunion d'information

27 février 2020 de 10h30 à 12h

Clôture de l'appel à projets

23 avril 2020 à 18h30

Audition des 12 projets sélectionnés devant le Jury FIDUP

14 mai 2020

Audition des 6 projets finalistes devant le Grand Jury

4 juin 2020

Remise de la 17^{ème} édition de la Bourse Charles Foix

18 juin 2020

ANNEXE

Formes d'innovation primées par l'appel à projets

Innovation technologique

Ex : détecteur de chute

Innovation de processus

Ex : coordination des professionnels intervenant au domicile

Innovation de service

Ex : packaging des produits, outils de sensibilisation

Innovation d'usage

Ex : simplification des fonctionnalités d'un téléphone portable

Innovation d'organisation

Ex : nouveau canal de distribution

Innovation dans le modèle économique

Ex : location d'une solution de téléassistance

**Pour tout renseignement
relatif à cet appel à projets**

Silver Valley

09 54 23 08 85

bcf@silvervalley.fr

